

Rapport sur le préavis municipal N° 39/2020 du conseil communal du 8 décembre 2020

Commission : Terrain multisports

Président : Philippe Oulevay

Membres : Maryline Pantet, Eliane Bugnon

Suppléant : Yves Martin

La commission a pour but d'examiner la faisabilité d'un terrain multisports sur la commune de Bavois. Elle s'est réunie en date du 5 novembre 2020 en présence de MM Thierry Salzman syndic, Jean-Pascal Rochat municipal, Jérôme Harmel municipal et Julien Burnens municipal pour la présentation de ce projet.

La commission s'est une nouvelle fois réunie le 12 novembre dernier, afin de préparer la rédaction du présent rapport sur le bienfondé de ce nouvel aménagement au sein de la commune.

L'ensemble des membres de la commission émet un préavis positif sur la création d'un terrain multisports, ainsi que le type « Agorespace » choisi et présenté par M. Harmel, mais toutefois, les membres émettent un préavis négatif sur l'emplacement du projet tel que présenté par la municipalité pour les raisons suivantes :

- Les nuisances, plusieurs articles dans la presse relatent une augmentation de nuisances (à Prangins et à Préverenges).
- Possibilité d'utiliser le terrain multisports pendant les périodes d'enseignement ?
- Le coût très onéreux pour cet emplacement, l'achat du terrain s'élève à CHF 316'000.- alors que la commune dispose déjà de 2 emplacements (derrière la grande salle, en parchet zone utilité publique).
- Dans son argumentaire, la commune relate qu'un des objectifs du terrain multisports serait d'augmenter la superficie de la cour d'école en cas d'agrandissement du collège. La commission estime qu'il serait judicieux de penser l'agrandissement du collège dans sa globalité et de proposer un aménagement global en conséquence.

La commission est favorable à la création d'un terrain multisports dans la commune, mais propose de réfléchir à un emplacement adéquat et moins onéreux. De ce fait, la commission propose d'implanter cette nouvelle construction vers la grande salle, pour les raisons suivantes :

- Le terrain est déjà en possession de la commune.
- L'ancien terrain de basket pourrait être réaménagé en terrain multisport permettant ainsi de limiter des frais, tel que le terrassement. De plus, à terme cet endroit vétuste devra être rénové.
- Le terrain multisports sera accessible pendant des plages horaires plus larges que s'il est construit proche du collège.
- La possibilité d'élargir l'offre en proposant d'aménager cet endroit en y ajoutant quelques tables en bois pour permettre aux familles/aux jeunes un lieu de rassemblement. L'aménagement de ce lieu pourrait être pensé dans sa globalité en temps voulu.
- Ces derniers temps, nous avons constaté que cet endroit était déjà bien utilisé.

En conclusion, la commission propose de refuser à la commune l'autorisation de construire un terrain multisports à côté de l'école en acquérant un terrain, mais préavise favorablement sur la construction d'un terrain multisports sur une zone déjà en possession de la commune avec une préférence pour le site derrière la grande salle.

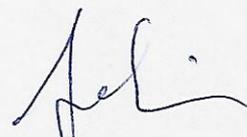
Pour la commission, le 23 novembre 2020



Philippe Oulevay



Maryline Pantet



Yves Martin